

N/REF : 31/01/2026 16H45 C:262833 I:36777

REGIE IMMOBILIA

V/Appel du Samedi 31/01/2026 a 16H45

**5 BOULEVARD EDOUARD REY
38000 GRENOBLE**

IMMEUBLE : 2 RUE LOUNES MATOUB
38400 ST MARTIN D'HERES

St Martin-H, le 10 Février 2026

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE N0 2, APPEL DE MME PICCARRETA, *0685339311*

MOTIF : REFOULEMENT D'UN REGARD

Donneur d'ordre : Mme E. DELCOURT

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une pompe haute pression.

LE 31/01/2026 A 18H30 :
CONSTAT DE CANALISATION BOUCHEE ENTRE LE REGARD EXTERIEUR SUR LA PELOUSE
ET LA RUE DE LA COMMUNE DE PARIS.
IL S'AGIT DU RESEAU DE LA VILLE.

OBSERVATIONS : AS AB Email envoyé le 05/02/26 a 15H33 M. N. DELAMARCHE
AS LCOMPTER Email envoyé le 05/02/26 a 15H33 M. N. DELAMARCHE
AS ES Email envoyé le 05/02/26 a 15H33 M. N. DELAMARCHE

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction, mais ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Ff déplacement Astreinte sans interv.	1	87,30	87,30
1,00	Maj.50% Intervention en Astreinte	1	50,00%	43,65
TOTAL H.T.				130,95
T.V.A. a 20,00%				26,19
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>157,14</u>

Valeur en votre règlement au 31 Mars 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN